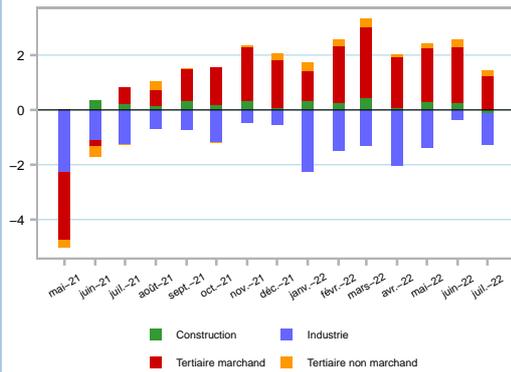


PRODUCTION

Activité économique

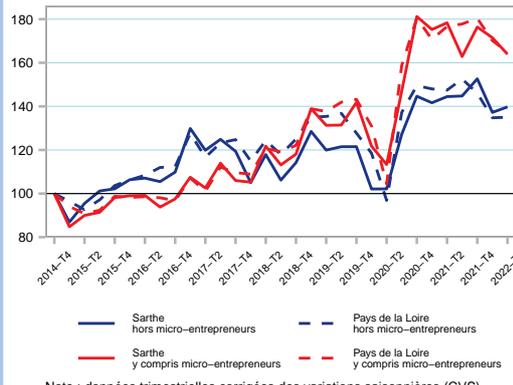
Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Source : DSN, traitement provisoire Insee.

Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS). Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Dans la Sarthe, le volume d'heures rémunérées (hors chômage partiel) est supérieur à son niveau de 2019 depuis le mois de juin 2021. Après un 2e trimestre 2022 dynamique malgré les répercussions de la guerre en Ukraine, le volume d'heures rémunérées ralentit en juillet. Il est stable par rapport à son niveau de juillet 2019, alors qu'il est supérieur de 2 % au niveau régional.

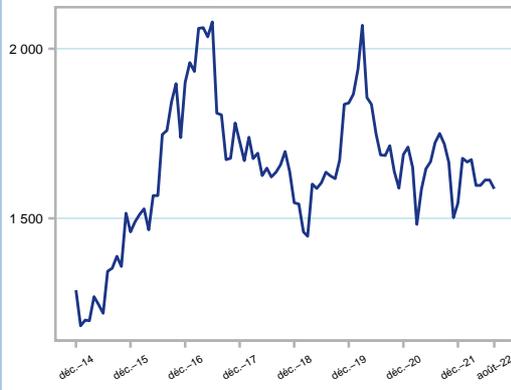
Au 2ème trimestre 2022, les créations d'entreprises reculent de 4 % par rapport au trimestre précédent, contre -3 % au niveau régional, et après -3 % au 1er trimestre 2022. Les créations hors micro-entrepreneurs augmentent (2 %), elles sont stables au niveau régional.

En juillet 2022, les défaillances d'entreprises cumulées depuis 12 mois sont en hausse de 11 %, contre +6 % au niveau régional. Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien (une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise), le nombre de défaillances reste à un niveau historiquement bas.

Fin juillet 2022, 1 600 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an en Sarthe. Le niveau cumulé est en baisse de 2 %, après une stabilité au mois précédent.

En juillet 2022, les crédits accordés aux entreprises de la Sarthe pour leur trésorerie sont en baisse (-3 %), contre +2 % au niveau régional. Ils sont le double de leur niveau de juillet 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

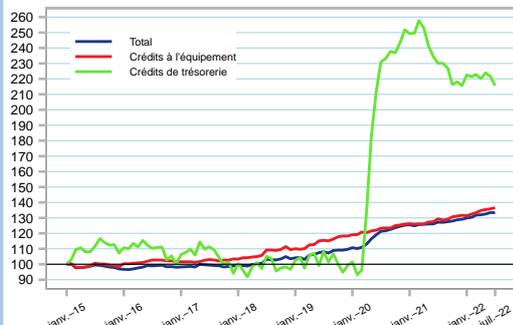
Logements commencés



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. Source : SDES, Sit@del2.

Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels dans la Sarthe

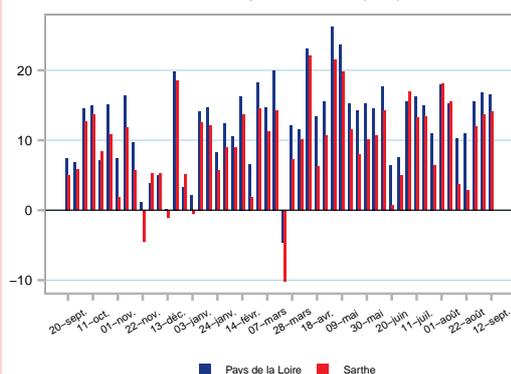
Indice base 100 en janvier 2015



Note : données brutes. Source : Banque de France.

Transactions bancaires

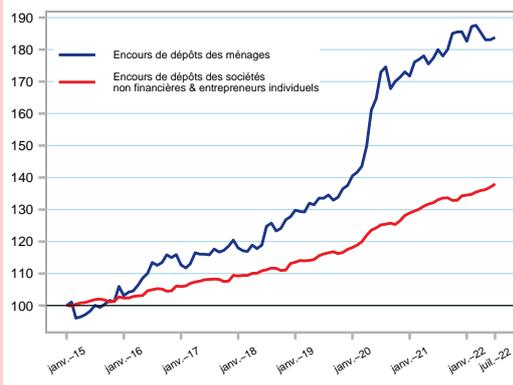
Évolution des montants de transactions par rapport à la semaine équivalente de 2019 (en %)



Source : cartes bancaires CB ; calculs Insee.

Évolution des encours de dépôts

Indice base 100 en janvier 2015



Note : données brutes. Source : Banque de France.

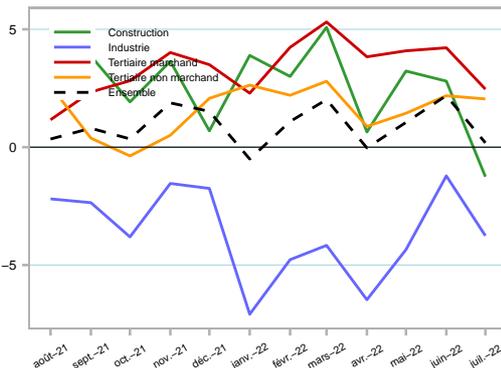
En 2022, les transactions bancaires sont supérieures à leur niveau de 2019. En moyenne sur les 4 semaines du 22 août au 18 septembre, elles sont supérieures de 11 % à leur niveau de 2019, contre 15 % au niveau régional. Le recours accru à ce moyen de paiement et l'accélération des prix explique en partie ce niveau.

En juillet 2022, les encours de dépôts des ménages sont en légère hausse (+0,4 %). La tendance légèrement haussière des derniers mois est loin d'égaliser les très fortes hausses de mars à août 2020. Les encours de dépôts des entreprises augmentent de 0,7 %.

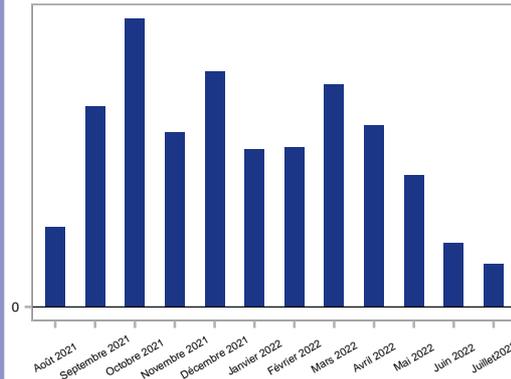
CONSOMMATION – ÉPARGNE

Heures rémunérées

Évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Activité partielle : nombre de salariés indemnisés

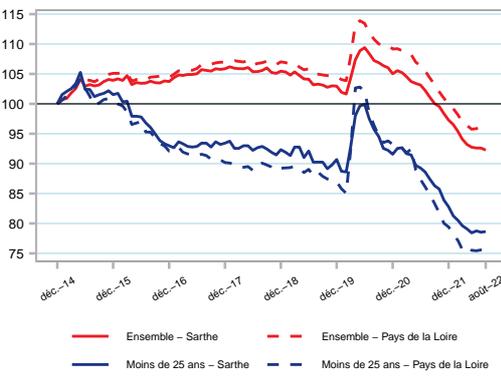


En juillet 2022, le volume d'heures rémunérées est inférieur à son niveau d'avant crise dans l'industrie (-4 % par rapport à juillet 2019) et dans la construction (-1 %). En revanche, il est supérieur à son niveau de 2019 dans les secteurs tertiaires marchand (+2 %) et non marchand (+2 %). L'évolution cependant inférieure au niveau régional dans ces deux secteurs (respectivement +5% et +4%).

En juillet 2022, dans la Sarthe, 800 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 1 200 en juin et 2 600 en mai.

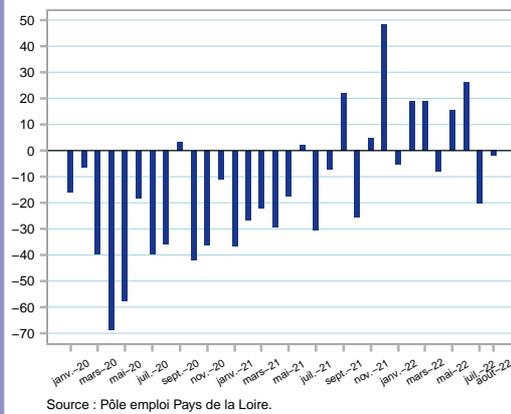
Demandeurs d'emploi en fin de mois ABC

Indice base 100 en décembre 2014



Offres déposées à Pôle Emploi

Évolution par rapport au même mois de 2019 (en %)



Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C est en baisse de 0,4 % en août 2022 (contre -0,1 % au niveau régional). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est quasi stable, comme au niveau régional).

En août 2022, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont 2 % inférieures à leur niveau d'avant crise (même mois de 2019). La tendance est moins positive qu'en moyenne régionale où le niveau de 2019 a été rattrapé en août 2021 (+28 % en août).

Bénéficiaires du RSA



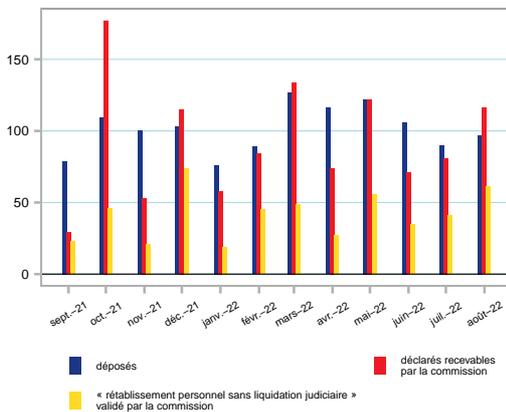
En juin 2022, 12 300 personnes bénéficient du RSA, chiffre stable par rapport au mois précédent (contre -0,6 % au niveau régional). Comme au niveau régional, la tendance est à la stabilité depuis janvier 2022.

Le nombre de bénéficiaires est encore supérieur de 13,0 % à son niveau de juin 2019.

En juillet 2022, 12 100 personnes bénéficient du RSA, soit -1,2 % par rapport au mois précédent (contre -1,4 % au niveau régional). Comme au niveau régional, la tendance est à la baisse depuis décembre 2020.

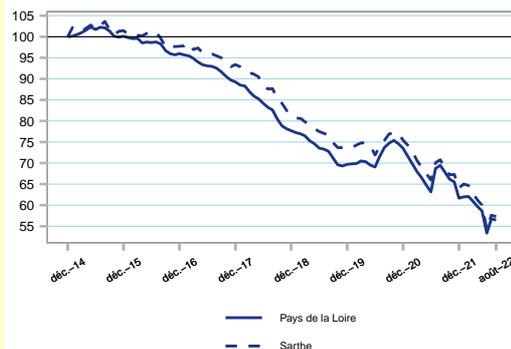
Le nombre de bénéficiaires est encore supérieur de 12,0 % à son niveau de juillet 2019.

Surendettement : nombre de dossiers



Bénéficiaires de l'ASS (allocation de solidarité spécifique)

Base 100 en décembre 2014



En juillet 2022, le nombre de dossiers de surendettement déposés est en hausse (+8 %, contre -2 % au niveau régional). Le nombre de dossiers jugés recevables augmente de 43 %, contre -28 % au niveau régional.

En août 2022, dans la Sarthe, 2 150 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est en baisse très légèrement, contre une stabilité au niveau régional.